



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 02 septembre 2014

Ordre du jour

1. Derniers préparatifs pour

- le forum du 6 septembre 2014
- le raid des 13 et 14 septembre 2014

2. Le point sur la situation

- du canoë-kayak (rencontre avec SEVRAVAL du 03 juillet)
- de la piscine

3. Questions diverses : Subvention CNDS, ...

1 FORUM

Françoise envoie rapidement tous les documents nécessaires pour le forum à chaque responsable de section. Chacun fera ses photocopies.

Rendez-vous à 10h à la salle omnisports pour l'installation.

Accueil du public de 14h à 18h. Pot offert par la municipalité

Jean-mi tient à préciser que du côté de l'UFOLEP :

Ne seront pris en compte que les membres ayant leur certificat médical. Bien le redire aux adhérents. Ne pas accepter de joueurs dont le dossier n'est pas complet .

Il y a maintenant un contrat à signer entre l'UFOLEP et le responsable de section. La réunion de présentation de ces nouveaux contrats est le 16 septembre à Bouguenais. Si la section n'est pas représentée à cette réunion elle ne pourra bénéficier d'un animateur pour sa section.

Il faudra aussi dorénavant confirmer sa demande d'animateur UFOLEP pour le 15 septembre au plus tard.

Important : l'Amicale accepte les coupons sports ANCV, la Carte Pass Sport. Cependant vérifier toujours leur date de validité (il faut prévoir un délai de 6 mois pour le traitement)

2 Raid Nature Caffino

Samedi début de l'installation à 8h. Tout doit être finalisé pour 15h début du raid famille et rando VTT à 15h30.

Dimanche départ du Raid à 9h, les équipes arrivent entre 7 et 8h.

Cette année le chrono sera arrêté à 16h. Il sera demandé aux concurrents en retard de rentrer directement sur Pont Caffino.

Bénévoles: Si les équipes sont prévues pour le vendredi et le lundi, il manque des bénévoles pour le samedi et le dimanche. C'est Thierry Cochin qui coordonne.

3 Point sur la situation

Canoë-kayak

Françoise signale un problème pour le changement de signature du trésorier. Compliqué....

Réunion avec Sevraval le 3 juillet. La réunion fut courte mais tendue. Personne n'a eu de compte rendu. L'ordre du jour : paierons-nous ou pas une nouvelle subvention cette année. La mairie de Maisdon accepte de payer 2000€, la mairie de Château- Thébaud ne paiera pas 4.000€ comme l'an passé, la subvention sera à la baisse (autour de 1500€) Quant à l'Amicale, il était stipulé sur le courrier qui accompagnait notre subvention de 3000€ l'an dernier que cette subvention était exceptionnelle. Nous avons dit que nous présenterons cette nouvelle demande au prochain CA le 2 septembre. Nous devons donner une réponse. Pour cela, réunion exceptionnelle du CA Amicale et du CA Canoë le mercredi 1er octobre salle de la Maine à 20h30.

Jean-mi a étudié de près les comptes de l'association et a fait un historique du site de Caffino qui sera donné à chacun.

Piscine

D'après les échos qu'a eus Guy Martin, la piscine fonctionnera tant qu'elle sera en état de fonctionner !!! d'un autre coté Jean-mi a entendu que la fermeture définitive serait le 30 juin 2015 . Contradictoire et pas très clair surtout pour les maître nageurs.

Les possibilités

Aigrefeuille:non

Saint Philbert de Grand-Lieu est actuellement la seule piscine qui ne soit pas saturée, mais accepterait-elle d'ouvrir un créneau à une asso? Les gens iront-ils si loin ? Le temps de trajet ne doit pas être supérieur au temps de baignade.

Annie-Claude évoque l'utilité et l'urgence d'une action en direction des élus de la communauté de Communes sur ce difficile problème de l'avenir d'une piscine. Guy précise que légalement il n'y a pas d'obligation d'avoir une piscine à proximité des écoles.

Quoi qu'il en soit l'activité démarre le 24 septembre avec le retour de Youssef.

Questions diverses

La subvention CNDS sera cette année de 1500€ dont 500€ pour la section mission verte.(pour la fabrication des « fleurs » DD) et 1000€ pour le canoë-kayak pour le stage de perfectionnement d'été des jeunes en Espagne.

Kévin part vers d'autres cieux. Nous souhaitons sa présence au CA du 7 octobre.

La commission fête propose cette année d'organiser une fête de la musique soit le 20 ou 21 juin.

L'action « Moi aussi j'agis » du Conseil Général ne sera pas reconduite cette année.

Prochain CA le 7 octobre..., à 20h30, salle Marcel Canonnet

Compte-rendu rédigé par

Marité RADIGOIS, secrétaire adjointe chargée des Comptes-rendus

Relu par Evelyne SIBIOUDE

Vu, la présidente :

Françoise SIMON